

DÉPARTEMENT de L'ARDÈCHE

ARRONDISSEMENT de LARGENTIÈRE

CANTON LES CÉVENNES ARDÉCHOISES

MAIRIE DE BANNE

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2024

Le quatorze mai deux mil vingt-quatre à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Banne, dûment convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Jean-Marie LAGANIER, Maire, en session ordinaire.

Étaient présents : M. LAGANIER JM / Mme CHALVET / MM. COLOM-Y-CANALS / HAYDAN / Mme MARRON / M. BRUNEL / Mme GINIER / M. FOUILLERON / Mme DUMAS / MM. FERRIER / COSTE / M. FERRARI formant la majorité des membres en exercice.

M. Pierre HAYDAN a été élu secrétaire de séance.

Absents excusés : MM. ALLAVENA (pouvoir à M. LAGANIER) et FAURE / Mme MEIGNIER.

Nombre de Conseillers : **En exercice : 15** **Présents : 12** **Absent : 03**

Le Maire de Banne certifie que le compte rendu de la présente délibération a été affichée à la porte de la Mairie dans le délai de huitaine prescrit par l'article 56 de la loi du 5 avril 1883 et qu'il n'est survenu aucune réclamation.

Ce Maire certifie en outre que la convocation du Conseil Municipal a été affichée à la porte de la Mairie trois jours francs avant celui de la séance. **Date de convocation du Conseil Municipal : 06 mai 2024.**

N° Délibération	Intitulé des délibérations	Décision
N°2024_05_DB_01	Décision modificative n°1.	APPROUVÉE
N°2024_05_DB_02	Constatation de provision 2024 pour créances douteuses.	APPROUVÉE
N°2024_05_DB_03	Admission en non-valeur.	APPROUVÉE
N°2024_05_DB_04	Demande de subvention auprès de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) pour le projet Mission Nature.	APPROUVÉE
N°2024_05_DB_05	Remboursement d'une caution à un locataire.	REFUSÉE
N°2024_05_DB_06	Subvention au Tennis Club Vanséen.	APPROUVÉE
	Rectification du tracé d'une voie communale aux Bourgades.	AJOURNÉE

N°2024_05_DB_07	Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle.	APPROUVÉE
-----------------	--	-----------

Affichage liste des délibérations le 15 mai 2024.

